

Visana business ajoute deux nouveaux cours de GSE à son offre

VOTRE ENTREPRISE EST-ELLE EN BONNE SANTÉ?

Qui se sent bien à son poste tombe moins souvent malade. Il est donc de l'intérêt des entreprises de créer des conditions-cadre qui ménagent le plus possible la santé de leurs collaboratrices et collaborateurs. La gestion de la santé en entreprise fournit l'apport en vitamines nécessaire à ce projet. Visana business propose deux nouveaux cours de GSE.

Tout le monde est d'accord sur ce point: la santé et le bien-être des collaborateurs/trices sont des conditions importantes pour la performance économique d'une entreprise. Or, désirs et réalité sont souvent bien différents. De nombreuses entreprises ont constaté que la prévention en matière d'absences est payante et ont donc décidé d'instaurer un système de gestion de la santé en entreprise (GSE).

Développement de l'offre de formation en matière de gestion de la santé en entreprise

Les cours de Visana business dans le domaine de la GSE, comme «Aide au recrutement», «Une bonne dose de vitamines», «Garder le contact» et «Entretiens de reprise de travail», ont fait leurs preuves. L'offre est dorénavant étoffée de deux nouveaux cours:

«Collaborateurs/trices et maladies psychiques»

Ce cours offre aux cadres responsables un aperçu des maladies psychiques les plus fréquentes sur le lieu de travail et de

leurs symptômes. Les participantes et les participants reçoivent des instructions sur la manière de se comporter avec les collaborateurs/trices concernés (règles de conduite, comportement en cas de crises aiguës, accompagnement des autres membres de l'équipe).

«Coach santé»

Ce cours livre des astuces et des recommandations précieuses aux responsables de projet et aux responsables RH, pour l'instauration d'un système de gestion de la santé dans leur entreprise.

Pour consulter l'offre complète de cours GSE de Visana business, avec les dates des prochains cours:

www.visana-business.ch > Prévention des absences.

Rita Buchli

Spécialiste de la gestion de la santé en entreprise

Visana représentée à la «Personal Swiss» à Zurich

Les 5 et 6 avril 2011 aura lieu la «Personal Swiss», salon spécialisé pour la gestion du personnel, au centre de foires de Zurich (Messezentrum). Pour la dixième fois, ce salon sera le point de rencontre des fournisseurs de services et de produits du domaine des ressources humaines ainsi que des responsables du personnel et de la formation, actifs dans l'économie ou dans l'administration.

Près de 250 exposants présenteront à un public spécialisé (en 2010, un nombre record d'entrées avait été enregistré avec 3500 visiteuses et visiteurs) une large palette de services des domaines du recrutement du personnel, du conseil en matière de personnel, de l'apprentissage électronique, des solutions et du matériel informatiques ainsi que du développement et du coaching du personnel.

Visana et SIZ Care SA seront présentes durant les deux jours dans la halle 6, au stand J.13. Le salon sera ouvert de 9h00 à 17h30. Vous trouverez des informations plus détaillées sur la «Personal Swiss 2011» sur Internet, à l'adresse suivante: www.personal-swiss.ch.

Personal
Swiss  2011

visana
business

Magazine pour la clientèle entreprises 1/2011

Collaboration solide

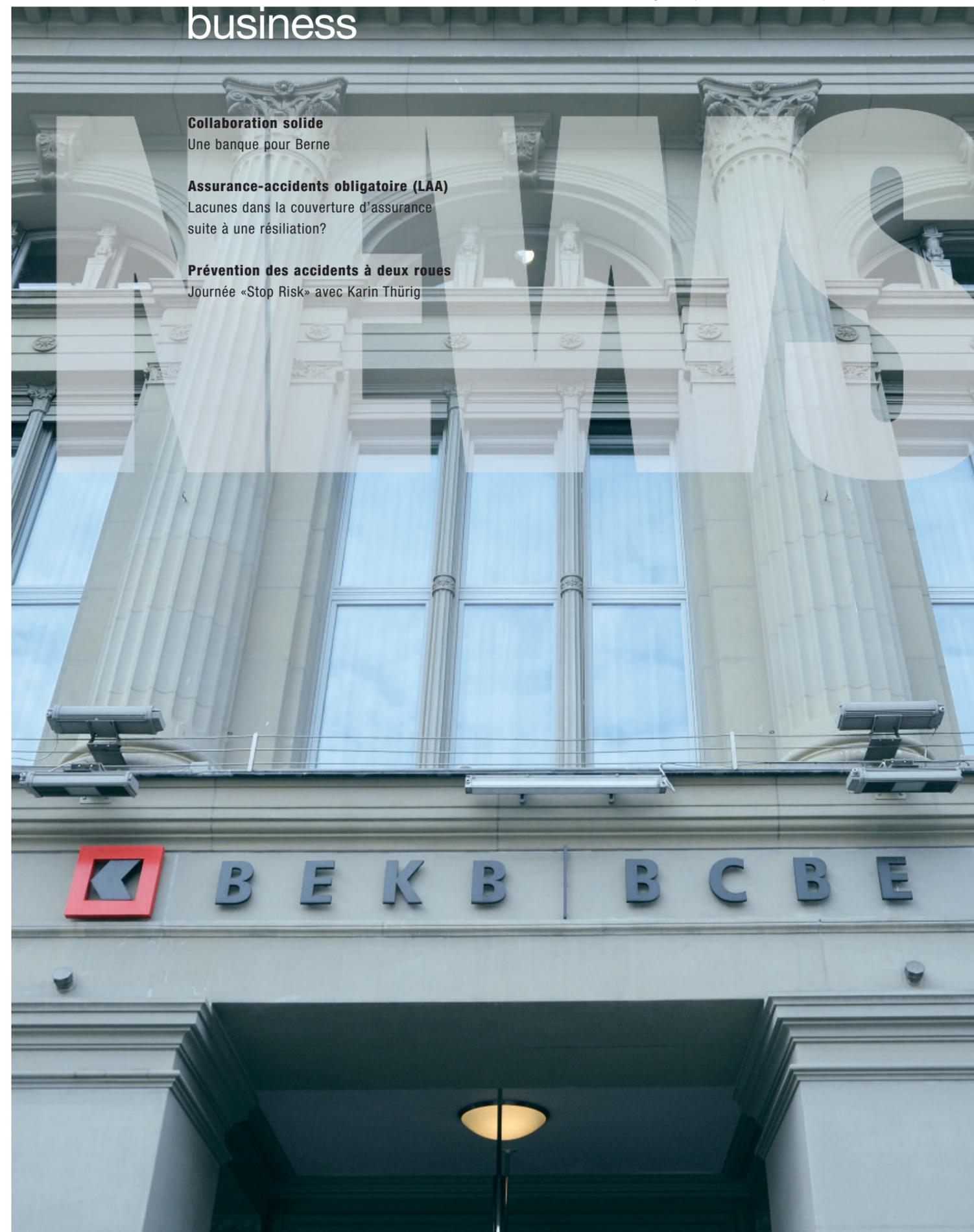
Une banque pour Berne

Assurance-accidents obligatoire (LAA)

Lacunes dans la couverture d'assurance suite à une résiliation?

Prévention des accidents à deux roues

Journée «Stop Risk» avec Karin Thürig





SOMMAIRE

BCBE: un partenaire solide dans l'«Espace Mittelland» 3

Attention aux lacunes d'assurance dans l'assurance-accidents LAA 6

Label «Friendly Work Space» 7

En mire: collaboratrice Visana 8

100 participations gratuites vous attendent 10

Visana business ajoute de nouveaux cours de GSE à son offre 12

CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

Avec une croissance de 2,7%, l'année passée a été très réjouissante pour l'économie suisse, malgré tous les signes avant-coureurs qui annonçaient le contraire. Le secrétariat d'état pour l'économie (Seco) prédit, en partie en raison d'un franc particulièrement fort, une baisse du développement des exportations et donc un rafraîchissement de la conjoncture pour l'année en cours. Toutefois, avec un pronostic de 1,5% de croissance, la baisse est modérée.

Durant l'année passée, Visana business a réussi une nouvelle fois à bien se positionner dans un environnement de marchés agressif, à renforcer le domaine d'affaires de la clientèle entreprises et à augmenter encore la qualité du service. Vous avez contribué à ce succès. Nous espérons pouvoir continuer à compter sur vous. En contrepartie, nous restons à vos côtés, en notre qualité d'assureur qui vous garantit une sécurité à long terme.

La sécurité sera d'ailleurs le thème principal de la journée «Stop Risk» de Visana business organisée en mai. Le nombre d'accidents se produisant pendant le temps libre a atteint un nouveau record avec près d'un demi-million de personnes blessées par an. C'est pourquoi nous proposons cet événement pour les cyclistes, comme complément aux journées de sports d'hiver déjà bien établies et destinées à ceux et à celles qui pratiquent le ski ou le snowboard. Karin Thürig, deux fois médaillée de bronze du contre-la-montre individuel aux Jeux Olympiques, sera une des intervenantes qui échangera ses expériences en matière de prévention des accidents avec les participantes et les participants. Vous trouverez plus de détails concernant la journée «Stop Risk» aux pages 10 et 11.

Le domaine de la Gestion de la santé en entreprise (GSE) restera un thème important pour vous en tant qu'employeur. En développant notre offre en cours, nous cherchons à vous soutenir de manière ciblée, dans votre volonté de créer les meilleures conditions-cadre possibles pour vos employés et employées. Pour plus de détails sur nos nouveaux cours GSE, lisez la page 12 ou consultez www.visana-business.ch.

Impressum

Visana business news est une publication de Visana Services SA à l'intention de sa clientèle entreprises. • Rédaction: Stephan Fischer, Karin Roggli • Adresse: Visana business news, Weltpoststrasse 19, 3000 Berne 15 • Fax: 031 357 96 22 • E-mail: business@visana.ch • Mise en page: Natalie Fomasi, Volketswil • Concept graphique et photos: Meinrad Fischer, Atelier für Gestaltung, Zurich • Impression: Appenzeller Volksfreund, Appenzell • Internet: www.visana-business.ch

Roland Lüthi
Membre de la direction, responsable du ressort Clientèle entreprises

La Banque cantonale bernoise: bien ancrée

**COLLABORATRICE
FIABLE ET
SOLIDE**

63 000 actionnaires ont des parts dans la Banque cantonale bernoise (BCBE). Cette large participation de la population place cette banque parmi les dix premières du pays. La proximité à la clientèle ainsi que le domaine d'affaires des crédits avec les PME et les nouvelles entreprises sont deux des principales forces de la BCBE.

Il existe certains parallèles entre la Banque cantonale bernoise et Visana. Les deux entreprises jouent un rôle important dans le canton de Berne et misent sur les relations à la clientèle dans leur stratégie commerciale. Avec 78 filiales, 17 agences bancaires mobiles et l'offre de leur banque virtuelle, la BCBE est

proche de sa clientèle, géographiquement et aussi d'un point de vue commercial, tout comme Visana.

Sorties renforcées de la crise financière

Le secteur bancaire a des mois turbulents derrière lui. La BCBE a bien survécu et a même gagné de nouveaux clients. Bien ancrée, appliquant une politique commerciale claire et propo-



Selon Peter Ischer, responsable de la sécurité de la BCBE, la population apprécie leur proximité avec la clientèle.

sant une offre de produits simples et compréhensibles, la BCBE a réussi à renforcer encore sa position.

«A l'avenir aussi, nous voulons être proches de notre clientèle», dit Peter Ischer, directeur de la sécurité, de la technique et du domaine des assurances de la BCBE. La structure de vente a même été en partie élargie. Peter Ischer ajoute que la population apprécie cette proximité avec la clientèle. Les agences bancaires mobiles (voir photo) sont un exemple de la disposition de la BCBE d'être au service de sa clientèle.

Investir dans les apprentis/es

La BCBE met un accent particulier sur la formation et le perfectionnement du personnel. Près de 10% des 1400 collaboratrices et collaborateurs de la BCBE sont des apprenants, ce qui fait de cette banque la plus grande formatrice de la branche dans le canton de Berne. «La plupart des jeunes professionnels

qui ont suivi une formation de base chez nous restent fidèles à la BCBE. Certains d'entre eux commencent peut être par aller voir ailleurs, mais reviennent souvent chez nous, munis d'une nouvelle expérience professionnelle. Nous considérons donc notre engagement en tant que banque de formation comme un investissement pour le futur», explique Peter Ischer.

La promotion ciblée de PME et de nouvelles entreprises innovantes est un autre pilier important grâce auquel la BCBE s'affirme face à la rudesse de la concurrence. Dans cette branche, le domaine d'affaires des crédits a été continuellement développé au cours des dernières années et contribue à la création ou au maintien de postes de travail, dans le cadre du concept de promotion propre.

La BCBE mise sur la continuité

La Banque cantonale bernoise et Visana sont liées par un partenariat de longue date dans le domaine des assurances de personnes. Peter Ischer gère la totalité du portefeuille des assurances de la BCBE: «Nous accordons beaucoup d'importance à soigner activement le contact avec les personnes assurées. Il ne doit pas s'agir de mots creux, mais il faut que le flux d'informations puisse couler de la personne as-

La Banque cantonale bernoise

Présentant un total du bilan de 24 milliards de francs, la banque cantonale bernoise SA (BCBE) est une des plus grandes banques cantonales de Suisse. Elle a été fondée en 1834 et transformée en société anonyme de droit privé en 1998. Le canton de Berne détient plus de la moitié des actions (51,5%), tandis que 63 000 autres actionnaires se partagent le reste. Mesurée à l'importance de son actionariat, la BCBE fait partie des dix plus grandes sociétés suisses.

La BCBE est fortement liée à l'espace économique «Espace Mittelland» et est un partenaire important dans le domaine d'affaires des crédits, autant pour la clientèle privée que pour les PME et les entreprises nouvellement créées. Elle gère 78 filiales et 17 agences mobiles dans les cantons de Berne et de Soleure et emploie près de 1400 collaboratrices et collaborateurs. Environ 10% des postes de travail sont des places de formation. www.bekb.ch

surée jusqu'à nous. Une collaboration fiable et solide est un facteur central pour la BCBE.

Il est évident que la hauteur des primes joue également un rôle important dans le choix du partenaire d'assurance.» Mais pour Peter Ischer, la continuité d'une relation commerciale est un aspect central. «Nous travaillons avec Visana depuis plusieurs années et nous sommes convaincus qu'un partenariat loyal de longue date est payant.» Le traitement des activités courantes et l'échange avec les interlocutrices et interlocuteurs de Visana fonctionnent de manière exemplaire et la BCBE est donc très satisfaite, nous affirme Peter Ischer.

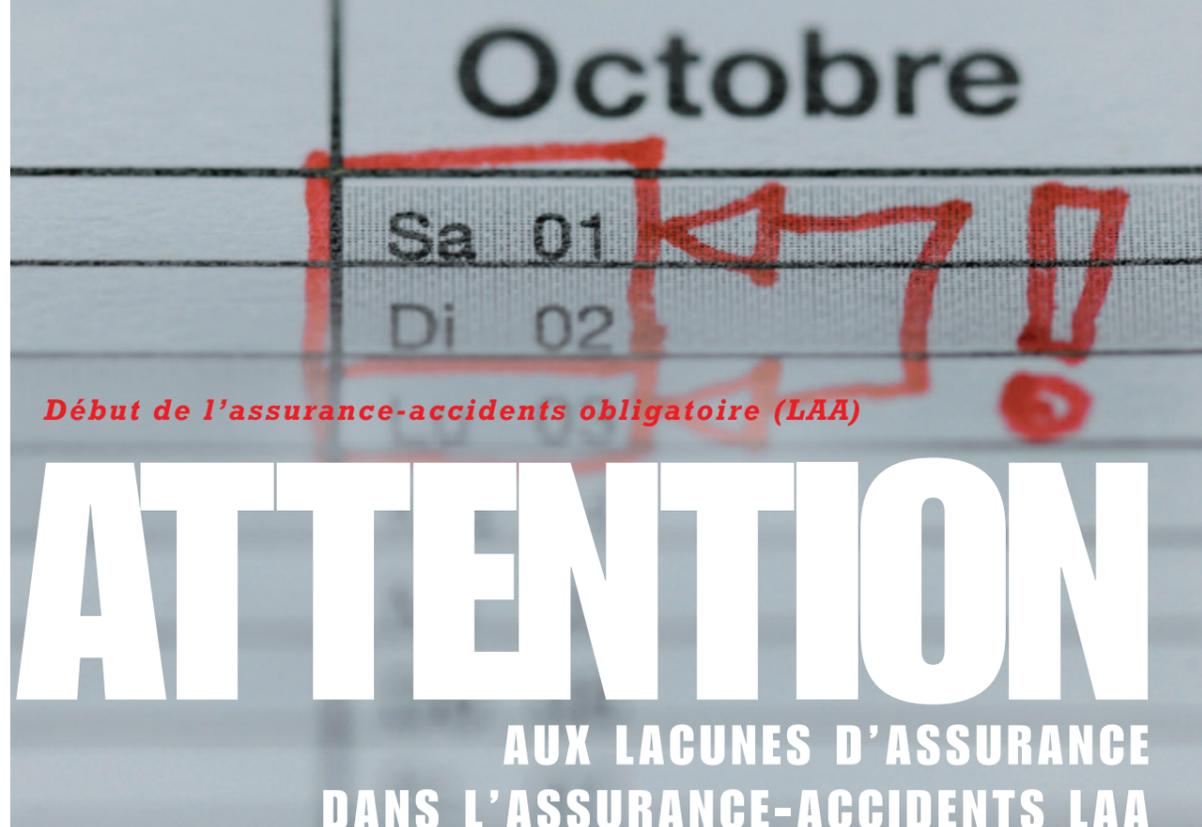
L'introduction du traitement en ligne des sinistres via Business Integra a très bien marché, et la banque a pu imposer le rythme de mise en œuvre qui lui convenait. Peter Ischer nous dit beaucoup apprécier la flexibilité de la collaboration avec Visana. «De plus, les petits événements régulièrement organisés par Visana sur le thème de la prévention des absences me plaisent beaucoup; ils sont très enrichissants.»

Stephan Fischer

Communication d'entreprise



Une des 17 agences bancaires mobiles de la BCBE.



Début de l'assurance-accidents obligatoire (LAA)

ATTENTION

AUX LACUNES D'ASSURANCE DANS L'ASSURANCE-ACCIDENTS LAA

Qui n'a pas déjà changé d'emploi et s'est accordé une pause entre l'ancien et le nouvel emploi? Beaucoup d'employés et d'employées connaissent cette situation. La plupart d'entre eux ne sont cependant pas conscients du fait qu'ils risquent ainsi de créer une lacune dans leur couverture d'assurance.

La personne qui résilie son contrat de travail bénéficie d'une couverture supplémentaire de l'assurance-accidents obligatoire pendant 30 jours après la fin des rapports de travail, via l'assurance pour les accidents non professionnels de l'ancien employeur. Si elle n'est pas réengagée dans ces 30 jours et qu'elle met à profit cette pause, elle a la possibilité de prolonger la couverture supplémentaire pour une durée maximale de 180 jours par le biais d'une assurance par convention.

Important à savoir

Les employeurs ont l'obligation d'informer à temps les collaborateurs et collaboratrices sortants des options concernant la couverture d'assurance de l'assurance par convention. S'il ré-

sulte une interruption de plus de 30 jours entre l'ancien et le nouvel emploi pour la personne employée, celle-ci est elle-même responsable (si elle le souhaite) de conclure une assurance par convention en l'espace de 30 jours (durant la couverture supplémentaire).

Où se cache la difficulté entre le début du contrat de travail et le début du travail contractuel? D'après l'article 3 alinéa 1 de la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA), l'assurance produit ses effets dès le jour où le travailleur commence ou aurait dû commencer le travail en vertu de l'engagement mais en tout cas dès le moment où il prend le chemin pour se rendre au travail.

Un accident au «mauvais» moment.

David R. a quitté son employeur actuel le 31 mai 2010. Il a profité de cette occasion pour effectuer un séjour linguistique de trois mois aux Etats-Unis. Il a trouvé un nouvel emploi avec début du contrat au 1er octobre 2010 (un vendredi). Durant la couverture supplémentaire de 30 jours, il a conclu à partir du 1er juillet 2010 une assurance par convention pour trois mois, c'est-à-dire de juillet à septembre. David R. a prévu de commencer le travail le 4 octobre 2010. Or, il a subi un accident le 3 octobre 2010 pendant une randonnée à VTT.

Etant donné que David R. n'a pas commencé à travailler le 1er octobre 2010, il ne bénéficiait d'aucune couverture d'assurance via l'assurance-accidents obligatoire du nouvel employeur lors de l'accident de VTT. La couverture d'assurance selon la LAA n'a en effet débuté que le 4 octobre 2010.

Si le début du travail effectif ne correspond pas au début des rapports de travail fixé dans le contrat, il peut en résulter une lacune dans la couverture d'assurance. Un exemple (cf. encadré page 6) illustre ce cas de figure.

Le début du travail effectif est déterminant

Conclusion de l'exemple: ce n'est pas le début d'un rapport de travail légal, mais le début du travail effectif qui est déterminant pour le début de la couverture d'assurance. Cela a de graves répercussions si l'employé/e commence par prendre des vacances chez le nouvel employeur ou que le jour du début légal tombe sur un jour de congé, par exemple sur un jour férié ou un week-end. Le premier cas de figure se produit très souvent – mais pas seulement – dans le corps enseignant. Le deuxième cas de figure concerne les rapports de travail qui débutent le 1er janvier ou le 1er août ou un autre mois qui commence par un week-end.

Les conséquences financières de cette lacune d'assurance peuvent, suivant la gravité et les conséquences de la blessure

(par exemple invalidité ou décès), être très graves. Cela vaut aussi bien pour la personne accidentée que pour ses proches, étant donné que d'importants éléments de prestations de l'assurance-accidents obligatoire tels que les rentes d'invalidité et de survivants ou les indemnités pour atteinte à l'intégrité sont supprimés.

Vérifier la couverture d'assurance

Nous recommandons aux collaborateurs et collaboratrices de conclure une assurance par convention auprès de l'ancien employeur ou de la prolonger en conséquence si le début du travail et le début du contrat ne concordent pas. Informez vos futurs collaborateurs et collaboratrices des dispositions et de leurs conséquences. Selon les circonstances, vous évitez ainsi de nombreux désagréments à toutes les personnes concernées. Si vous avez des questions à ce sujet, votre agence Visana se tient volontiers à votre disposition.

Daniel Zeindler

Responsable du centre de compétence Clientèle entreprises

L'hôpital de Thoun récompensé par le label «Friendly Work Space»

Nous avons appris avec plaisir que la Spital STS SA a reçu l'année passée le label «Friendly Work Space», en même temps que 17 autres entreprises suisses. Elle a été le premier hôpital à l'obtenir. Il s'agit d'un label de qualité de Promotion de la santé Suisse qui distingue les entreprises qui prennent particulièrement soin des conditions de travail et qui considèrent la gestion de la santé en entreprise (GSE) comme faisant partie intégrante de la gestion d'entreprise. Grâce à ses cours de GSE, Visana a pu soutenir la Spital STS SA dans l'instauration d'un système complet de gestion de la santé en entreprise. Nous félicitons la direction de l'hôpital pour la réussite de la mise en œuvre.

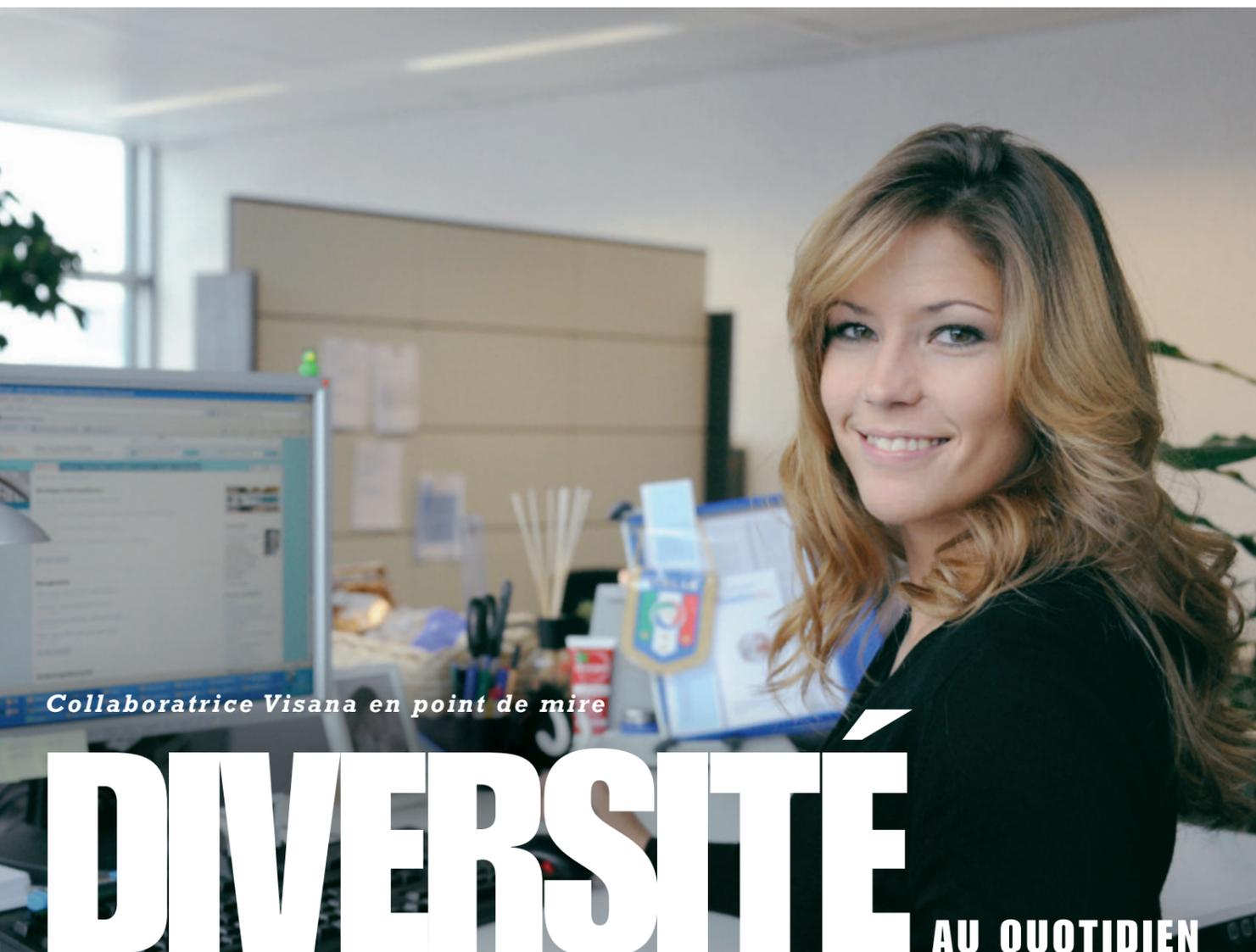
Moins d'absences grâce à la GSE

La gestion de la santé en entreprise crée un climat favorable à la performance, de meilleures conditions de travail ainsi qu'un comportement plus conscient par rapport à la santé. Elle permet en outre de réduire le nombre des absences dues à la maladie.

L'évaluation des entreprises et la remise du label sont effectuées par Promotion de la santé Suisse, sur la base de six critères de qualité prédéfinis. Des experts formés, mandatés par Promotion de la santé Suisse, visitent les entreprises et procèdent à l'évaluation.

www.gesundheitsfoerderung.ch/label





Collaboratrice Visana en point de mire

DIVERSITÉ AU QUOTIDIEN

Elle est le bras droit du responsable de la vente, organise des événements, soutient le personnel et surveille le budget. Pour Christine Schönthal, au ressort Clientèle entreprises au siège principal de Visana, le mot «monotonie» n'existe pas.

Depuis janvier 2010, Christine Schönthal est de retour chez Visana. Elle a travaillé durant deux ans dans l'équipe des événements du Stade de Suisse, organisant tout, de la séance au concert, en passant par des journées thématiques telles que le «Christmas Special» ou le «Kids Day» du BSC Young Boys. Mais auparavant, elle avait travaillé quatre ans dans le département Finances de Visana.

Enfin, en 2010, Christine Schönthal revient chez son ancien employeur, cette fois en tant qu'assistante du responsable de la vente du domaine d'affaires Clientèle entreprises.

Mise à profit de l'expérience

Christine Schönthal reste dans l'évènementiel, elle a juste changé de «côté», troquant la mise en œuvre contre la planification. Dans le domaine de l'assurance-maladie, les besoins de la clientèle entreprises ne sont pas les mêmes que ceux des particuliers. Ainsi, ces deux catégories sont totalement indé-

pendantes l'une de l'autre, financièrement. Afin de suivre la clientèle entreprises et la clientèle des courtiers dans un cadre un peu différent que les canaux commerciaux habituels, le ressort Clientèle entreprises organise régulièrement des événements plus ou moins importants pour ses clients. Ces derniers sont planifiés et mis en place par Christine Schönthal. «Mon expérience chez Stade de Suisse m'est naturellement très profitable pour cette activité», nous dit-elle. Ce travail est particulièrement intéressant, puisqu'elle participe aussi au choix des événements organisés.

Gestion des absences et du budget

Christine Schönthal est également responsable pour les services du personnel dans le département Vente du ressort Clientèle entreprises. Elle règle la gestion des absences, répond aux questions relatives à la saisie du temps et organise les entretiens de reprise de travail pour les collaboratrices et collaborateurs tombés malades. Les personnes travaillant dans le service externe sont souvent en déplacement, parfois en train. Christine Schönthal organise alors pour eux les billets électroniques et les abonnements demi-tarif. Elle est également responsable pour le budget du département de la vente. Elle doit constamment veiller à ce que les dépenses ne dépassent pas le cadre fixé par le budget.

A tout cela viennent évidemment s'ajouter toutes les tâches «normales» du quotidien. «En tant qu'assistante, je suis en quelque sorte le bras droit de mon chef», dit Christine Schön-

Sa passion: le sport

Après un quotidien professionnel aussi intense, Christine Schönthal se détend en faisant du sport. Toutefois, l'intensité de ses activités sportives ne permet pas vraiment de parler de détente. Cette athlète, coureuse de fond passionnée («à partir de 10 km»), a comme objectif proche une participation à un marathon. En hiver, elle s'élance souvent sur les pistes de ski de l'Oberland bernois ou du Valais. Pendant la semaine, elle se rend régulièrement au centre sportif de son partenaire.

S'il fait plus chaud, elle fait du wakeboard et du vélo. En matière de sport, elle ne se contente pas de la pratique, mais est aussi calée en théorie: elle a suivi divers cours J+S, une formation de monitrice de ski et dispose du brevet I de natation de sauvetage.

Pourtant, elle n'est pas une ascète: cette Bernoise de 27 ans n'aimerait pas renoncer à de bons repas et à un verre de vin partagés avec son ami, sa famille ou pris entre copains.

thal. Elle l'aide pour le suivi du portefeuille de la clientèle, répond aux demandes des courtiers, se procure des renseignements auprès d'autres assureurs et s'occupe finalement «de tout ce qui atterrit sur le bureau».

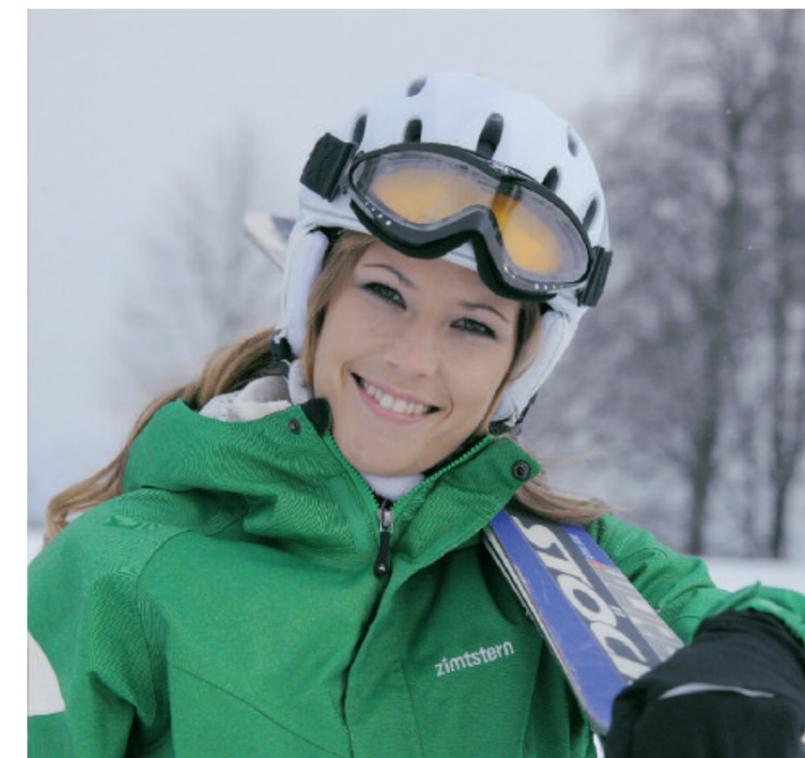
Les courtiers répondent à la plupart des demandes de leurs clients eux-mêmes et ne transmettent donc à Visana que celles qui sont plus complexes. «Ce sont des demandes auxquelles on ne peut pas donner une réponse directement; elles demandent des éclaircissements, ce qui rend mon travail encore plus intéressant», nous explique Christine Schönthal.

Enthousiasme et convivialité

Christine Schönthal apprécie tout particulièrement le contact régulier avec la clientèle et les rapports conviviaux avec ses différents collègues, incluant le tutoiement à travers les différents ressorts et les repas de midi pris en commun: «Je collabore étroitement avec mon chef et avec mes collègues de bureau, mais aussi avec les conseillers aux entreprises qui sont au front. C'est passionnant.»

Urs Schmid

Communication d'entreprise





Prévention des accidents à deux roues

PARTICIPER GRATUITEMENT À UNE JOURNÉE «STOP RISK»

EXCLUSIVE,
AVEC KARIN THÜRIG

Pratiquer le vélo, classique, tout-terrain, de course et électrique, en toute sécurité: c'est là l'objectif de la journée «Stop Risk» du 20 mai 2011, animée par des intervenants renommés. Visana offre à sa clientèle entreprises 100 participations gratuites pour cet évènement unique.

Si votre entreprise est assurée chez Visana et que vous-même ou vos collaboratrices/teurs souhaitez participer gratuitement à la journée «Stop Risk», vous pouvez vous inscrire en ligne dès aujourd'hui: www.visana-business.ch > Prévention des accidents. Les inscriptions seront prises en compte selon leur date de réception. Cette journée est organisée en collaboration avec le Bureau de prévention des accidents (bpa).

Proche de la pratique

Le matin, les participantes et les participants apportent leur propre vélo et peuvent choisir parmi cinq ateliers (tout-terrain,

course, classique, test de vélos électriques et réparation). Sous le signe de la détente, les intervenantes et les intervenants traiteront de points connus et inconnus, tout en faisant le lien avec la prévention des accidents. La théorie sera ensuite mise en pratique sur le terrain.

Les ateliers sont animés par des professionnels: l'atelier des vélos de course, par exemple, sera animé par Andrea Clavatscher (www.clavi.ch), double champion suisse de course sur route et vainqueur de la course Race across America. Thomas Zahnd (www.thomaszahnd.ch), entre autres vain-

queur final du Cape pioneer trek 2010 en Afrique du Sud, animera l'atelier des vélos tout-terrain.

Présence d'une participante aux Jeux olympiques

Le programme de l'après-midi sera constitué des thèmes suivants: prévention des accidents, équipement de protection et vêtements fonctionnels. Un concours est également prévu. La discussion avec Karin Thürig représente le point fort de cette partie de la journée (www.karinthuerig.ch). Cette triathlète et coureuse cycliste a gagné notamment deux médailles de bronze pour les meilleurs temps individuels, lors des Jeux Olympiques de 2004 et de 2008. Elle partagera avec les participantes et participants son expérience personnelle en matière de prévention des accidents dans le sport de haut niveau.

D'un point de vue statistique, le cyclisme est, avec près de 30 000 accidents par an, un des sports les plus dangereux, après les sports de balle et de ballon et les sports d'hiver. Souvent, les raisons sont à chercher dans un équipement lacunaire, une mauvaise technique, une forme physique insuffisante, une surestimation de ses propres capacités par le ou la cycliste ou une trop grande disposition à courir des risques.

Le temps libre est-il le temps des accidents?

Il semblerait que les accidents surviennent plus fréquemment pendant le temps libre que pendant le temps de travail. C'est en tout cas ce que révèlent les chiffres de l'assurance-accidents obligatoire: en 2009, on compte 258 000 accidents professionnels contre 498 000 accidents non professionnels, un chiffre record. Tandis que la prévention des accidents fait partie du quotidien de pratiquement tous les employeurs, une lacune subsiste dans les loisirs.

C'est ce domaine que vise la journée «Stop Risk» de Visana: en effet, les accidents des collaborateurs/trices génèrent toujours des frais élevés (continuation du paiement du salaire, hausse de la prime de l'assurance d'indemnités journalières, coûts pour le recrutement de personnel de remplacement) aux entreprises, qu'ils aient lieu au travail ou durant les loisirs. Le travail qui n'a pas pu être accompli en raison de l'absence doit être réparti entre d'autres collaboratrices et collaborateurs et éventuellement rémunéré en plus. Une réduction des accidents non professionnels est doublement payante pour les employeurs: des coûts en baisse grâce à la réduction des absences et des primes de risque plus basses.

Pratiquement tout inclus

Nous offrons 100 participations gratuites pour la journée «Stop Risk» qui aura lieu le 20 mai 2011 à Thoune. L'emploi de matériel de test et d'équipements de protection, la restauration, l'entraînement technique et un conseil individuel sont compris dans cette offre. Le voyage aller-retour ainsi que le transport du

30 000 accidents de deux-roues par année

Plus de trois millions de Suissesses et de Suisses se déplacent plus ou moins régulièrement à deux roues, que ce soit avec un vélo classique, un vélo tout terrain, un vélo de course ou un vélo électrique, qui est très à la mode actuellement. En 2009, on compte près de 30 000 accidents avec des deux-roues. 1500 personnes ont subi des blessures graves à la tête et 54 d'entre elles sont décédées. Les coûts directs de ces 30 000 accidents s'élèvent à près de 240 millions.
www.bfu.ch, www.unfallstatistik.ch

Visana est aussi un assureur-accidents

Les employeurs ont l'obligation d'assurer leurs collaboratrices et collaborateurs contre les accidents en vertu de la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA). Le salaire AVS est assuré jusqu'à la limite salariale LAA, qui s'élève actuellement à 126 000 francs par personne et par année. La couverture comprend les accidents professionnels et non professionnels ainsi que les maladies professionnelles. Toutes celles et tous ceux qui travaillent au moins huit heures par semaine pour le même employeur doivent être assurés contre les accidents non professionnels.

La protection d'assurance comprend les traitements ambulatoires dispensés par le médecin, l'hospitalisation en division commune, les prestations d'indemnités journalières dès le troisième jour à raison de 80% jusqu'à concurrence du salaire maximum LAA ainsi que le paiement des rentes d'invalidité et de survivants. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sous www.visana-business.ch > Offre.

matériel personnel (vélos) doivent être organisés individuellement. Des vélos électriques sont disponibles sur place. Saisissez cette opportunité et participez à cette journée: www.visana-business.ch > Prévention des accidents

Rita Buchli

Spécialiste de la gestion de la santé en entreprise